

PROJET SOCIAL ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS LA COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE DE LA LIBYE (1938-1940)

FEDERICO CRESTI

Federico Cresti, est Professeur à la Faculté de Sciences Politiques de l'Université de Catane. Il travaille sur le Maghreb depuis plusieurs années, et s'est notamment intéressé à l'histoire de la colonisation italienne en Libye et en Erythrée.

LA LIBYE : UN ÉPISODE ATYPIQUE DE LA COLONISATION DU MAGHREB ?

La colonisation italienne en Libye a suivi un parcours chronologique assez particulier, qui la différencie des autres entreprises coloniales au Maghreb : en effet, initié avec le débarquement des troupes italiennes à Tripoli le 5 octobre 1911, l'épisode colonial se termina en 1943, lorsque les armées des forces alliées occupèrent le territoire libyen, établissant des administrations militaires provisoires à la place de l'administration italienne. Il s'agit donc d'une colonisation relativement brève, qui fut en outre, en grande partie, marquée par la guerre : de révolte en répression, l'ensemble du territoire libyen ne fut déclaré définitivement pacifié qu'au début des années trente¹.

La phase destructive de l'entreprise coloniale fut très longue et particulièrement douloureuse pour la population, surtout en Cyrénaïque. Ici, sous la conduite du gouverneur Pietro Badoglio et du général Rodolfo Graziani, on mena une guerre totale contre les "rebelles", ce qui conduisit entre autres une grande partie de la population nomade du *jabâl* insoumis - environ cent mille personnes, soit *grosso modo* la moitié de la population totale de la Cyrénaïque - dans des camps de concentration de la

région littorale contrôlée par l'armée coloniale. Une bonne partie des prisonniers, détenus pendant près de trois ans, trouvèrent la mort dans ces camps². Si l'on ajoute les morts au combat et les quelques dizaines de milliers de personnes qui avaient fui l'occupation italienne en se réfugiant à l'étranger, en particulier en Égypte, on comprendra comment la Libye orientale, déjà très peu peuplée avant la conquête italienne, avait perdu au début des années trente une grande partie de sa population, surtout parmi les tribus nomades qui vivaient du pastoralisme.

Parmi les raisons qui avaient conduit en 1911 le gouvernement italien présidé par le libéral Giovanni Giolitti à décider de l'occupation du territoire libyen - mises à part bien entendu les raisons, décisives, liées à la politique internationale ou aux ambitions coloniales de certains milieux d'affaires - il faut citer l'espoir de résoudre le très grave problème de l'émigration italienne en offrant aux travailleurs nationaux sans emploi un débouché dans un territoire appartenant à la mère patrie. La presse, en particulier la presse nationaliste qui poussait à la reprise des entreprises coloniales, avait fortement mis l'accent sur ce point, allant jusqu'à affirmer que le territoire libyen possédait des ressources suffisantes pour accueillir des millions de nouveaux habitants³. On estimait en particulier que l'exploitation de ce nouveau territoire allait permettre le développement d'une petite propriété agricole coloniale susceptible d'absorber une partie importante de l'émigration italienne.

Les commissions d'enquête envoyées en Libye en 1912 et 1913 révélèrent assez clairement les limites de cette illusion : l'une d'entre elles, en particulier, exclut catégoriquement la possibilité de réaliser une colonisation de peuplement, et se prononça en faveur d'un projet de

développement agricole de la colonie qui associait capitaux et savoir-faire italiens à la main-d'œuvre locale⁴. Ces considérations, liées aux difficultés d'un contrôle effectif du territoire libyen et aux incertitudes de la politique coloniale des gouvernements libéraux, amenèrent à la définition, vers la fin de la première guerre mondiale, d'un projet de gestion indirecte de la colonisation qui laissait une grande place au développement civil et économique de la population autochtone. Le ministre des Colonies, Colosimo, affirmait au début de 1918 : "en Libye [...] il faut trouver un accord pour progresser, en guidant les populations, et non pas en les écartant : en aidant à la mise en valeur, pour le bénéfice de tous [...] : en poussant graduellement l'élévation des indigènes selon leurs capacités, et non pas en les obligeant à une organisation qui répond à une civilisation avancée [...] en les associant à des administrations locales : en en faisant, en somme, des coopérateurs sous la direction italienne. Bref, en répudiant la théorie du *refoulement* et de l'*assimilation*, mettre en pratique la *politique d'association* dans le but de rapprocher les Italiens et les indigènes : accueillir ceux-ci comme collaborateurs et associés, tout en respectant leur religion, leurs coutumes, et en faisant pénétrer le progrès parmi les populations, en se servant surtout de l'hygiène avec l'assistance médicale, de l'école dans le sens large du mot, et en promouvant l'agriculture et le commerce"⁵.

Cette ligne politique porta à la promulgation des *Statuti libici* (ou Loi fondamentale, *al-qanūn al-asāsī*) en 1919, qui prévoyaient entre autres l'octroi de la citoyenneté italienne aux Libyens et une large autonomie aux gouvernements locaux, avec l'élection de deux parlements, un pour la Tripolitaine et un pour la Cyrénaïque. Dans cette nouvelle perspective, la présence italienne dans le secteur agricole de la colonie eut un développement très restreint : d'après le recensement de décembre 1921 (le premier de la colonie) on comptait 93 travailleurs métropolitains dans l'agriculture ; le domaine colonial, en grande partie héritage du domaine ottoman, possédait un peu plus de 9 000 hectares de terrains, dont 3 600 en concession à des entrepreneurs italiens⁶.

Avec la prise progressive du pouvoir par le fascisme en Italie (la marche sur Rome, épisode préluant à la formation du premier gouvernement Mussolini, date du 28 octobre 1922) on assista à des changements qui affectèrent également en profondeur la politique coloniale. Du projet de gouvernement indirect (sans oublier toutefois

qu'en Tripolitaine ce projet n'arriva jamais au stade de la réalisation, faute d'une réelle volonté politique du côté italien et sous la poussée des revendications nationalistes des Tripolitains) on passa à l'affirmation de la nécessité du contrôle total et absolu du territoire et de la "reconquête" militaire des zones insoumises : toute idée de participation de la population locale au gouvernement de la colonie disparut des programmes et les *Statuti* furent de fait abrogés. Une série d'opérations de police et de véritables opérations de guerre

opéra graduellement la soumission du territoire et la pacification définitive fut proclamée le 24 janvier 1932.



LA LIBYE AGRAIRE : TERRE PROMISE ET "CAISSON DE SABLE"⁷

Déjà, au cours de la première phase de la reconquête fasciste de la Libye, le domaine colonial s'était enrichi grâce à de nouvelles lois qui permettaient de considérer comme domaniales les terres non cultivées⁸, ainsi qu'avec la confiscation des terres appartenant aux "rebelles". De 1922 à 1926, en Tripolitaine 31 000 hectares de ces

terrains, les meilleurs, furent donnés à des concessionnaires italiens pour y développer une colonisation privée de type capitaliste.

La période qui va de 1926 au début des années trente représente un moment très important pour la redéfinition de la politique agraire de la colonie. La colonisation privée connue en 1926 une forte crise lorsque des conditions climatiques particulièrement difficiles en montrèrent les limites cumulant les déficits de gestion avec l'abandon de plusieurs concessions. Un bilan de la colonisation agraire montra alors, entre autres, que la colonisation privée n'avait provoqué en fait qu'un afflux très modeste de main-d'œuvre italienne, ce qui était normal, puisque la main-d'œuvre locale était beaucoup moins chère. À partir de cette constatation, et dans le but de relancer la politique d'immigration italienne, le gouvernement précisa de nouveaux objectifs à atteindre : d'une simple colonisation agraire de caractère économique on passerait à une colonisation se proposant des buts principalement démographiques. Les capitalistes privés ne pouvant disposer de moyens financiers suffisants pour réaliser un emploi massif de main-d'œuvre italienne, l'Etat interviendrait directement, avec l'offre de crédits et d'autres avantages.

Un nouveau débat s'engagea parmi les experts et les politiques sur la dimension effective de l'immigration que les caractères du territoire colonial pouvaient permettre : si les premiers restaient très prudents, se bornant à parler de quelques dizaines de milliers d'agriculteurs

italiens absorbés par la colonie après une période assez longue, les hommes politiques se lançaient encore une fois dans des évaluations mirobolantes, d'après lesquelles des centaines de milliers de travailleurs de la mère patrie pourraient trouver un emploi en Libye en l'espace de quelques décennies⁹.

Les crédits concédés par l'État permirent en effet d'élargir la présence des agriculteurs italiens, mais de façon assez réduite : en 1933, sur les 100 000 hectares des concessions agricoles privées, on pouvait ainsi compter 1530 familles de colons métropolitains, soit environ 7500 personnes au total.

Les conditions politiques et économiques, au plan national et international, du début des années trente poussèrent de plus en plus le gouvernement de la mère patrie à renforcer son engagement en faveur de l'ouverture de la Libye à la main-d'œuvre italienne sans-emploi. La crise économique de la fin des années vingt et les restrictions posées à l'émigration vers les États-Unis, conjuguées avec la politique démographique du fascisme, avaient produit une très forte augmentation du chômage : l'agriculture était parmi les secteurs les plus frappés. Si en Italie la réponse du gouvernement à cette situation signifia une présence de plus en plus forte de l'État dans l'économie du pays et le lancement d'une politique de travaux publics et d'aménagement du territoire de très vaste portée, en Libye on assista au début de projets de colonisation dirigés par des entreprises de caractère public ou parapublic, avec un financement étatique plus ou moins direct, dont le but principal était de garantir un emploi à des travailleurs métropolitains au chômage.

LANCEMENT D'UNE COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE INTENSIVE

Le schéma d'intervention qui fut adopté dès les premières phases de ce que l'on appellera quelque temps plus tard la colonisation démographique intensive fut celui des *compronsori agricoli*. Sur des terrains du domaine mis à la disposition par le gouvernement colonial (il devait

s'agir, bien évidemment, de terrains propices à une mise en valeur agricole), on réalisait toutes les infrastructures nécessaires au développement des cultures et à la vie des familles : routes et pistes, maisons d'habitation, puits et infrastructures hydrauliques, centres collectifs de services et de transformation des produits. Les familles choisies en Italie parmi celles qui en avaient fait la demande selon des critères définis par les organismes gouvernementaux, s'engageaient à résider et à travailler sur la concession de façon exclusive ; elles devaient recevoir périodiquement des sommes d'argent pour toute période improductive ou insuffisamment productive de leurs terres, puis restituer cet argent et racheter par les produits de leur travail la ferme, les outils et la terre qu'elles recevaient dans un laps de temps convenable, évalué en général entre vingt et trente ans. On établissait

pour chaque concessionnaire un contrat (*disciplinare di concessione*) avec différentes clauses qui pouvaient varier d'un cas à l'autre selon la position, la dimension et la fertilité des terrains.

Une première expérience fut réalisée à Tigrinna, par l'*Azienda Tabacchi Italiani* (Entreprise des tabacs italiens) qui, dès la fin des années vingt, avait expérimenté la culture du tabac sur les hauteurs du Gharian. Des

FIG. 1 : LA RÉGION CÔTIÈRE DE LA LIBYE OCCIDENTALE
LES VILLAGES DE COLONISATION
(Source : F.Cresti, Oasi di italianità... cit., p. XXXVI)

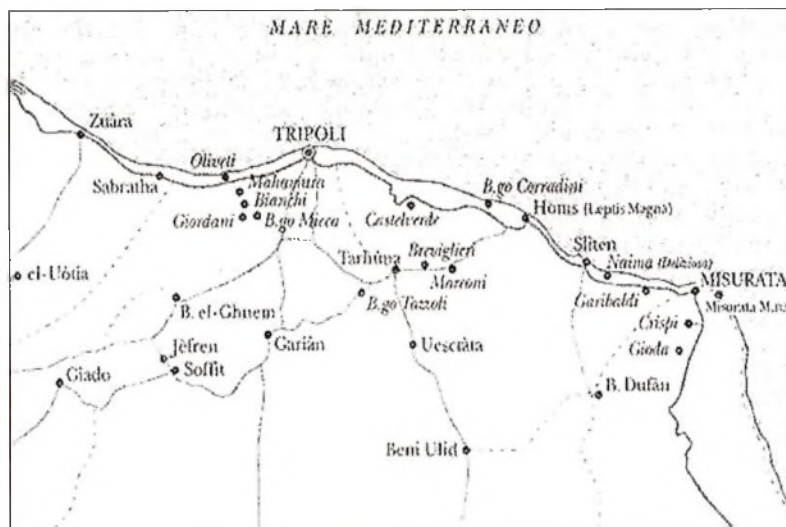


FIG. 2 : LA RÉGION CÔTIÈRE DE LA LIBYE ORIENTALE
LES VILLAGES DE COLONISATION
(Source : F.Cresti, Oasi di italianità... cit., p. XXXVI)



familles originaires des Abruzzes et de la province de Ferrare commencèrent à arriver en 1931 sur un *comprendorio* d'environ 1 000 hectares dont le peuplement atteignit le maximum de 299 familles en 1936, avec 1 794 personnes¹⁰.

C'est à une plus grande échelle, et cette fois-ci en Libye orientale, que devait agir l'*Ente per la colonizzazione della Cirenaica* (Office pour la colonisation de la Cyrénaïque), créé en 1932 comme entreprise mixte, financée par des capitaux publics et privés, qui avait reçu en concession de vastes terres du Jabâl Akhdar (Montagne Verte) afin d'y réaliser une colonisation destinée aux agriculteurs italiens. Cette région, haut plateau occupant une partie de la portion méditerranéenne de la Cyrénaïque, était du point de vue agricole le territoire le plus intéressant de la Libye de par ses conditions climatiques. Habité depuis toujours par une population clairsemée de nomades qui y pratiquaient l'élevage sous ses formes traditionnelles de transhumance, il était en 1932 pratiquement désert : ses anciens habitants (du moins ceux qui étaient encore vivants) étaient en grande partie internés dans les camps de concentration, ou bien avaient fui en Égypte ; les autres étaient morts sous les coups de la pacification coloniale.

Jusqu'au début des années trente, la présence italienne dans l'agriculture de la Cyrénaïque avait été encore moindre qu'en Tripolitaine : en 1931 on y comptait 429 agriculteurs italiens, dont 44 salariés, sur 14 000 hectares de concessions¹¹. En 1933 l'*Ente* accomplit une première phase de son programme de colonisation avec la construction de 150 fermes. Dans des territoires qui étaient presque totalement dépourvus de toute forme d'urbanisation, le schéma d'établissement rural de la colonisation s'enrichit d'un noyau urbain, le village de colonisation, où se concentraient tous les services destinés à la vie des communautés appelées à s'établir dans chaque *comprendorio*. Ces services pouvaient varier selon la dimension de la communauté immigrée elle-même, mais en général on trouvait dans chaque village les mêmes éléments : les bureaux de la municipalité et de la poste, la *casa del Fascio*, c'est-à-dire le bureau du parti fasciste et ses annexes, le poste de police, l'église, l'école, l'infirmerie, des magasins et le marché couvert, les bureaux des organismes de colonisation, une auberge et les résidences des fonctionnaires.

Au cours des toutes premières années de son activité, l'*Ente* réalisa quatre villages dans la zone la plus fertile de la Cyrénaïque : Beda Littoria, un nom qui conservait le souvenir de la *zâwiya al-baida*, l'un des sièges de la confrérie *sanûsiyya* dont les domaines et les biens avaient été confisqués sur tout le territoire de la colonie ; Primavera (Printemps), qui prit par la suite le nom du premier président de l'*Ente*, Luigi Razza; enfin Luigi di Savoia et Giovanni Berta.

De très graves difficultés se posèrent immédiatement en termes de gestion : avant tout, des problèmes de disponibilité de capitaux. La tâche et le programme de colonisation confiés à l'*Ente* s'avèrent beaucoup plus coûteux que prévu, et le financement insuffisant. La mise en valeur de terres vierges dans des zones dépourvues de toute infrastructure ne pouvait pas se faire – affirmaient

les techniciens – avec des moyens ordinaires : s'agissant d'une entreprise caractérisée par des buts essentiellement politiques et sociaux, l'État se devait d'intervenir avec de grands moyens, en abandonnant toute idée de rentabilité économique¹². Dans la situation de crise financière où versait l'Italie de l'époque, il n'était pas possible d'envisager immédiatement une augmentation du budget mis à la disposition de la Libye. On crut pouvoir résoudre en partie le problème avec la participation à l'entreprise de colonisation démographique de l'Institut de la Prévoyance (*Istituto nazionale fascista della Previdenza sociale*, INFPS) qui fut autorisé en 1935, à "promouvoir des initiatives [...] qui encouragent et favorisent la colonisation démographique [...] et la formation de la petite propriété paysanne" en Libye occidentale, avec une partie des fonds de l'assurance contre le chômage¹³. Presque en même temps, l'*Ente* fut autorisé à étendre son activité à l'ensemble du territoire colonial, devenant ainsi l'*Ente per la colonizzazione della Libia* (ECL).

Le recensement général de l'agriculture effectué en 1937 montre une progression de la présence agricole coloniale dans une phase de transition de la grande concession capitaliste à l'entreprise de taille moyenne ou petite : on dénombre une population agricole de 2 711 familles, soit 12 288 personnes au total. Plus du 80% de cette population travaille directement la terre. Les grandes concessions capitalistes occupent encore la plupart des surfaces cultivées, bien que les petites propriétés *in fieri* de la colonisation démographique commencent à avoir du poids dans l'ensemble ; un peu plus de 37% des terres coloniales sont occupées par des domaines de 10 à 50 hectares. Près de 700 familles travaillent dans les fermes aménagées et gérées par les organismes de la colonisation¹⁴.

ESQUISSE ET ANTINOMIES D'UN PROJET SOCIAL : LE PLAN DE 1938

On peut avancer qu'au moins jusqu'à 1934, date de l'arrivée à Tripoli d'Italo Balbo venu assumer le gouvernement de la Libye, aucun projet social concernant l'ensemble de la colonie n'avait vu le jour : dans leur simplicité un peu bornée, les interventions dont nous venons de parler se limitaient à favoriser une présence italienne sur l'ensemble du territoire, et au maximum à envisager l'éclosion d'une classe de petits propriétaires agricoles métropolitains à partir d'une masse de chômeurs arrivés de la mère patrie. La population autochtone, et en particulier sa partie la plus consistante, celle qui vivait de l'économie pastorale et nomade, brimée et frappée par la répression, n'avait dans le dessein impérialiste d'autre place que celle d'une main-d'œuvre très bon marché, employée dans les fermes italiennes ou sur les chantiers de construction¹⁵, ou comme chair à canon à utiliser dans d'autres aventures coloniales, ainsi que le montrera bientôt la conquête de l'Éthiopie.

Ce n'est qu'en 1938 qu'un programme de colonisation globale fut présenté par le gouvernement colonial¹⁶ : dans ce *Piano di colonizzazione demografica intensiva della Libia* la ligne politique de l'intervention ne se bornait plus aux seules considérations concernant les bénéficiaires

qu'en tirerait la population italienne, comme la résorption partielle du chômage, mais prenait en considération l'ensemble de la société coloniale, dessinant un cadre général de développement et de rapports réciproques entre les communautés.

Le programme de 1938 se proposait avant tout de "créer dès maintenant une situation d'équilibre relatif entre la population métropolitaine et la population arabe", en tenant compte du rapport démographique fortement déficitaire des Italiens par rapport aux Libyens (de un à dix environ en 1937) et des risques d'affirmation d'un mouvement nationaliste engendré par l'amélioration récente "du niveau civil des populations arabes"¹⁷.

Afin de renforcer la présence italienne, le programme prévoyait l'accueil de trente mille nouveaux colons en deux ans, dont les vingt mille premiers devaient arriver en Libye fin 1938. Ces colons auraient été accueillis dans les villages et les *compensori* de colonisation aménagés par l'INFPS et l'ECL avec un financement de l'État atteignant 945 millions de liras. Un tiers environ de cette somme (321 millions) était destiné aux grands travaux d'aménagement général réalisés directement par le gouvernement : avant tout les travaux hydrauliques, qui comprenaient deux grands aqueducs, 35 puits artésiens et les infrastructures annexes, puis les routes (250 kilomètres) et les lignes de communication, ainsi que les premiers noyaux de 20 nouveaux villages agricoles. Un chiffre un peu plus important (380 millions) était destiné à la réalisation des fermes et à la première implantation des terrains agricoles, en particulier à la transformation des steppes en terrains labourables. La somme restante devait couvrir l'organisation technique de l'opération et les contributions prévues par la loi de bonification, qui auraient dû être versées par l'état dans les deux premières années de l'opération.

Afin de réaliser ce projet, le domaine de la colonie devait acquérir 250 000 nouveaux hectares de terrain, en grande partie dans les régions internes, mais aussi dans quelques zones côtières, telles la plaine de Barce et les territoires entre Zliten et Misurata et à l'est de Tripoli. Cependant, si cette acquisition ne posait pas de problèmes insolubles du point de vue technique ou juridique, elle aurait engendré un déséquilibre majeur : "la soustraction au milieu arabe de fortes disponibilités de terres". Ainsi, mise à part toute autre considération, un problème très grave aurait pu dériver de ce projet : l'afflux massif des Libyens vers les villes, que le gouverneur général avait toujours "essayé d'empêcher y compris par des moyens énergiques, afin de restituer l'élément humain à ses fonctions productives dans son milieu naturel". Balbo reconnaissait d'emblée que les activités pastorales et agricoles de la population locale étaient en contradiction avec le programme de colonisation métropolitaine. Toutefois, en ce qui concerne le pastoralisme - affirmait-il - il n'était ni politiquement opportun, ni économiquement avantageux de lui porter un coup mortel ; de même en ce qui concernait l'agriculture ne fallait-il absolument pas décourager, mais bien au contraire encourager par tous les moyens la tendance des populations de la côte à se fixer, avec l'abandon de la transhumance et l'évolution vers des formes d'économie agricole de marché.

Comment résoudre alors cette profonde antinomie étant donné que "la solution du problème du contrôle des libyens" résidait - à l'évidence - dans l'organisation des bergers nomades et dans la fixation au sol des populations côtières vivant de transhumance ?

Le programme de 1938 propose une seule solution, universelle : trouver de nouveaux terrains pour remplacer les terrains soustraits à la population autochtone, c'est-à-dire trouver l'eau.

Le pastoralisme, une fois les meilleures terres de l'intérieur occupées par les domaines de la colonisation démographique, devrait se réorganiser principalement dans deux régions : dans la zone côtière des Syrtes, qui va de la ville de Syrte à Agedabia, et au sud du Jabâl cyrénaïque. Ici, pendant l'hiver les eaux pluviales alimentent de très bons pâturages, mais la géologie des sols ne permet pas de conserver ces eaux au-delà de la saison des pluies : il suffirait de capter les eaux profondes par trois puits artésiens, forés à bonne distance, et l'on récupérerait ainsi "des milliers de kilomètres carrés de pâturages herbeux". De même, des puits artésiens capteraient les eaux profondes dans le territoire de Syrte : c'est ainsi que "le déplacement des troupeaux à partir des pâturages du Jabâl [...] par les Libyens [...] se ferait] volontiers et spontanément grâce à l'attrait des régions limitrophes offrant de meilleures conditions que les [zones de pâturage] actuelles".

Pour développer l'agriculture, le programme de 1938 envisage le renforcement de mesures déjà prises en faveur de la formation, à partir des terrains du domaine¹⁸, de "petites concessions libyennes [...] qui surgiront un peu partout aux marges des oasis côtières et des oasis sahariennes". Avant tout, on subdiviserait 3000 hectares de terres domaniales à Bir Silin (dans la plaine entre Zliten et Misurata, "une zone très demandée par les Arabes", où un puits artésien était en cours de forage) en 200 lots destinés aux agriculteurs libyens : cette opération ne devait rien coûter au gouvernement de la colonie, puisque l'aménagement des propriétés agricoles serait payé par "les ressources personnelles des arabes, aidés par diverses mesures de crédit". D'autres terrains irrigables réservés aux Libyens devaient être aménagés grâce à des forages non loin de Syrte, près de la zone destinée à l'élevage dans l'arrière-pays.

Le schéma d'ensemble du programme de colonisation prévoyait à longue échéance la réalisation d'une structure territoriale, mais aussi sociale et économique, où les zones agricoles habitées par la population métropolitaine côtoieraient d'autres zones agricoles destinées à la population arabe, les rapports entre elles répondant avant tout aux exigences de la population métropolitaine : "l'installation de tant de familles métropolitaines créera à côté de la vie des nationaux une série d'activités secondaires et auxiliaires des Libyens donnant du travail à de nombreuses familles arabes et créant de la sorte un courant réciproque d'intérêts réciproques [et] de compréhension mutuelle". Dans le cadre de l'"organisation totalitaire de la Libye" poursuivie par Balbo, les mesures économiques et l'aménagement du territoire destinés aux activités des populations autochtones devaient être accompagnés de mesures politiques telles que l'encadrement de

l'économie sous une forme corporatiste, et le regroupement des personnes au sein des organisations de masse du parti fasciste¹⁹ : ce seront-là - affirme-t-il - "les armes les plus puissantes dans les mains du Gouvernement par rapport aux Libyens qui, pour beaucoup de raisons, échappent à une action de contrôle direct et immédiat".

Dans la vision de Balbo, l'ensemble des mesures prises au cours des premières années de son gouvernement, que le programme de colonisation démographique intensive parachevait de façon spectaculaire, avait entre autres objectifs celui de réaliser une société nouvelle. On aurait créé "un nouveau type de citoyen italien de Libye, qui s'éloigne nettement du type de la tradition colonialiste et s'encadre parfaitement dans notre vie sociale. La vision de la [...] tribu errant dans le désert aux ordres d'un chef [...] ne sera plus qu'un lointain souvenir dans les nouvelles provinces libyennes, où brûle l'esprit innovateur et créateur du Régime Fasciste [...]. Nous n'avons plus en Libye des dominants et des dominés, mais des Italiens catholiques et des Italiens musulmans, les uns et les autres mis dans le destin enviable d'être les éléments constructeurs d'un organisme grand et puissant, l'Empire Fasciste"²⁰.

Il y a lieu de relever ici les limites rhétoriques de cette vision idyllique où se mêlent propagande fasciste et auto-satisfaction du gouverneur général : usons pour ce faire de la confrontation avec un passage, beaucoup plus réaliste, du programme de colonisation, là où le même Balbo affirme qu' "il est absolument nécessaire que dans un délai très bref en Libye on oppose à la masse des autochtones un bloc considérable constitué par des nationaux, qui ne manqueront pas, avec les mille tentacules de leurs intérêts, de contrôler - dans tous les sens du mot - les quatre provinces"²¹.

COLONISATION DÉMOGRAPHIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LES VILLAGES DE LA COLONISATION AGRAIRE

Ayant ainsi analysé le programme de colonisation et le dessein social qui le sous-tend, il nous reste à voir quelle fut sa réalisation dans les deux brèves années qui le séparent de la guerre mondiale (rappelons que la déclaration de guerre italienne date du 10 juin 1940).

En ce qui concerne la colonisation italienne, les deux immigrations de masse programmées pour le 28 octobre (jour anniversaire de la marche sur Rome) 1938 et la même date de l'année suivante se réalisèrent comme prévu. Trente mille personnes environ débarquèrent sur les côtes libyennes, et se répartirent dans l'ensemble des domaines qui avaient été aménagés.

Dans un laps de temps très restreint, moins d'un an, les services techniques du gouvernement et des offices de colonisation avaient veillé à la préparation de toutes les infrastructures et à l'aménagement des terrains qui devaient recevoir les premiers *Ventimila* (Vingt mille) à la fin de 1938 : ils avaient également préparé, au cours de 1939, l'accueil de dix mille nouveaux colons par l'agrandissement des terrains cultivables des zones agricoles choisies auparavant et l'aménagement de nouvelles zones.

De nouveaux villages avaient vu le jour dans les territoires de l'intérieur et dans les régions côtières. Sauf pour quelques villages de l'arrière-pays de Tripoli et du Jabâl en Libye occidentale, la colonne vertébrale du système des établissements agricoles était constituée par la *Litoranea libica* (route littorale libyenne), le très important axe routier long d'environ 2 000 kilomètres, qui avait été réalisé entre 1935 et 1937 et qui parcourait d'ouest en est la colonie, depuis la frontière tunisienne jusqu'en Égypte. S'éloignant parfois de la côte, comme dans la traversée du Jabâl Akhdar, cet axe avait facilité l'entreprise de colonisation démographique et permis de grandes économies dans le transport des matériaux nécessaires et des infrastructures à réaliser. Presque naturellement, mais aussi pour des raisons d'économie générale dans des régions qui par ailleurs n'étaient pas très riches en centres habités, on avait choisi de localiser les centres villageois de la colonisation le long de cet axe, là où la qualité du sol permettait la réalisation des *compensori*. C'est ainsi qu'en Libye occidentale les nouveaux villages de Oliveti, Castelverde, Corradini, Crispi e Gioda étaient traversés par la *Litoranea*, ou bien y étaient reliés par de courtes bretelles, de même que, en Libye orientale, les villages de Baracca, Filzi, Sauro, Maddalena, D'Annunzio, Battisti, et les premières réalisations de l'ECL, Beda Littoria, Luigi di Savoia, Razza ou Berta.

Les projets de ces différents villages furent confiés dans un premier temps aux Bureaux des Travaux publics de la colonie, puis à des bureaux d'architecture privés. Le plan commun aux premiers villages agricoles de Cyrénaïque se résumait en une place - qui pouvait être fermée sur elle-même ou encore ouverte sur l'un de ses côtés - autour de laquelle s'organisaient les édifices qui composaient le village. A Primavera et à Berta, par exemple, le schéma adopté était celui d'une place quadrangulaire entourée d'édifices : à l'intérieur de cette composition, l'église constituait le point de fuite de l'un des axes principaux de l'ensemble et son rôle prééminent se voyait encore souligné par divers éléments de décoration architecturale. Dans les deux autres villages, Beda e Luigi di Savoia, la place, par ailleurs de dimensions très modestes, était délimitée par les bâtiments alignés sur trois côtés d'un quadrilatère dont l'axe routier qui côtoyait le village et son *compensorio* longeait le quatrième côté.

Il convient de souligner que dans un premier temps la place constituait le village. Elle était en tout cas son élément générateur, le noyau à partir duquel les éléments successifs se seraient organisés dans l'espace environnant : c'est ainsi que dans quelques rares cas, comme par exemple dans le village Michele Bianchi (situé au sud-ouest de Tripoli, non loin de Azizia, qui aurait dû constituer un important centre de services), le projet prévoyait, à partir du noyau central, une disposition rayonnante d'éléments urbains tels qu'un quartier d'habitations ouvrières, une zone industrielle, un terrain de sport, un lotissement destiné aux ateliers et aux logements des artisans. Cependant, seul le noyau central du projet fut réalisé.

Le schéma pouvait s'enrichir, parfois, en raison de la plus grande importance donnée à un élément préexistant, comme ce fut le cas du village de Breveglieri, bâti à l'époque de l'arrivée des *Ventimila*, que nous pouvons

prendre comme exemple des villages de la dernière phase de colonisation. Ce village se situait dans une position centrale par rapport aux terrains de son *comprendorio*, un territoire à la forme plutôt allongée, qui s'étendait le long d'un axe principal est-ouest, la route Tarhuna-Cussabat, sur environ vingt kilomètres, et sur six ou sept kilomètres en direction nord-sud. Les édifices du village s'alignaient le long des trois côtés d'une place, la route principale longeant le quatrième. L'église, avec son clocher et le presbytère, occupait le fond de la place tandis que sur les deux autres côtés s'alignaient la municipalité, la *casa del Fascio* et la poste, l'école primaire (pour 200 élèves) et les logements des enseignants, l'infirmerie et le logement du médecin ; enfin, deux bâtiments réservés aux ateliers et au marché, d'autres logements, l'auberge et le poste de police. Le plan d'ensemble, comme on le voit, n'était pas nouveau : dans ce cas particulier toutefois, en face du village, au-delà de l'axe routier et juste de l'autre côté par rapport à l'église, s'élevaient les vestiges d'une ancienne construction, peut-être une ferme, d'époque romaine. Tout le village avait été organisé à partir du symbole idéal constitué par cette ruine d'une plus ancienne présence "italique", dont les sillons devaient être ouverts à nouveau par les colons.

Symboles de l'appartenance et lien mnémorique avec les lieux d'origine de la métropole, les villages assumaient les formes d'une architecture aux différents visages, suivant en cela l'architecture italienne de l'époque : des registres quelque peu cubistes et vaguement rationalistes des villages de Gioda et de Battisti, à la rigidité fasciste et monumentale qui donnait au village d'Oliveti des allures de cimetière, et aux éléments architecturaux quelque peu expressionnistes et fortement marqués par la ruralité, comme les grands toits en pente double choisis pour le village D'Annunzio qui semblait tout droit venu de la plaine du Pô, pluie et brouillard en moins²².

Dans l'ensemble, on réalisa en Cyrénaïque douze villages et *borghi* (bourgades, villages de moindre importance) pour les agriculteurs métropolitains, et douze également en Tripolitaine²³. Les terrains des fermes attenants aux villages avaient une surface allant de 15 à 50 hectares, en fonction de la disponibilité d'eau et des cultures à développer. Au total, un peu plus de 133 000 hectares de terres avaient été mis à la disposition de la colonisation démographique.

En ce qui concerne les mesures prévues par le programme de colonisation en faveur de la population arabe, il conviendra de distinguer les aménagements prévus pour le pastoralisme de ceux prévus pour l'agriculture. Aucun document, à notre connaissance, ne permet d'affirmer que l'aménagement des pâturages dans le territoire de Syrte dépassa le stade du projet. Pour ce qui est du plan d'élargissement des terres de pâturage au sud du Jabâl Akhdar, on ne réalisa que les études techniques qui ajoutèrent au schéma initial le projet de deux villages agropastoraux (qui auraient pris les noms de Chadra et Nahiba). Le projet d'exploitation des eaux souterraines de la région présaharienne de la Cyrénaïque n'était pas en lui-même totalement fantasque : comme des réalisations plus récentes l'ont montré, ce sous-sol contenait effectivement les réserves hydriques supposées. Les moyens techniques et

les ressources financières manquaient toutefois pour concrétiser ce projet, et la priorité dans les travaux jouait en faveur de la colonisation agricole, désavantageant objectivement les populations vivant du pastoralisme. Ceci mis à part, il faut ajouter qu'en tout cas les parcours qui auraient dû remplacer pour les tribus nomades les territoires perdus du Jabâl Akhdar étaient d'une qualité très inférieure, et que l'on peut sans nul doute qualifier de vol l'échange de terres fertiles pour les colons italiens contre les terres pré-désertiques et désertiques des Syrtes accordées aux tribus bédouines²⁴. D'autres mesures en faveur du pastoralisme libyen furent prises en 1939, notamment un premier décret qui réservait à la population autochtone le monopole de l'élevage transhumant, et un autre qui instituait l'*Ente pastorale musulmano* (Office pastoral musulman), mais elles n'eurent aucune efficacité, vu l'évolution de la situation qui verrait la guerre éclater quelques mois plus tard.

Les résultats des mesures qui prévoyaient l'octroi de terrains du domaine aux agriculteurs arabes sont difficiles à évaluer faute de données suivies : dans la première année, on compta une trentaine de demandes de terrain et 150 demandes de concession de crédit en Libye occidentale²⁵, tandis qu'en Libye orientale on modifia le programme initial en décidant de créer sur les terrains disponibles, d'une extension assez réduite, des villages agricoles destinés aux Libyens semblables aux villages de la colonisation métropolitaine.

Les deux villages qui furent réalisés et peuplés en Libye orientale, Zahra (Fleurie) et El Fager (Aube) ne rencontrèrent pas, à en juger par les documents disponibles, un accueil particulièrement favorable de la part de la population musulmane, et il fut difficile de trouver des familles disposées à y résider²⁶. Ces deux villages se situaient à quelques kilomètres l'un de l'autre, dans la région côtière à l'ouest de Derna : les deux *comprendori*, à côté du village central, comptaient respectivement 43 hectares de terrain subdivisés en 22 fermes, et 50 hectares portant 10 fermes. Deux autres villages (Gedida et Mansura) furent projetés, le long de la côte, au cours des campagnes de colonisation de 1939 et 1940 : le premier, de 500 hectares pour 50 fermes, vit la construction des maisons achevée dès les premiers mois de 1940²⁷, mais il ne fut jamais peuplé ; le deuxième demeura au stade de projet, de même que les villages de la zone pastorale (Chadra et Nahiba) que nous avons déjà mentionnés.

Le schéma d'aménagement qui résulte de ces réalisations subdivise tout le territoire de la Cyrénaïque utile au nord de Benghazi en trois bandes *grosso modo* parallèles : une bande côtière assez étroite, de la mer aux premiers remparts du Jabâl Akhdar, où des centres agricoles réservés à la colonisation musulmane devaient se développer ; une bande intermédiaire, qui comprenait toutes les bonnes terres de la Montagne Verte réservées aux agriculteurs métropolitains ; enfin une bande plus méridionale, pré-saharienne, destinée aux populations nomades et au développement de l'élevage dans ses formes traditionnelles, grâce aux nouvelles ressources hydrauliques. Des zones de passage strictement délimitées reliaient dans un premier temps la côte aux pâturages du sud, afin de permettre la transhumance saisonnière du bétail, mais

elles furent en grande partie abolies lorsque des conflits éclatèrent entre paysans et bergers à la suite de dégâts causés aux cultures par les troupeaux²⁸.

En ce qui concerne la Libye occidentale, le centre de colonisation musulmane prévu en priorité dans le programme de Balbo non loin de Zliten (qui prit le nom de Naima, Délicieuse) vit la construction en 1939 de 80 maisons, avec des lots de terrain de 5 hectares chacune. Au cours de la même saison les terrains furent labourés et des oliviers plantés, mais le retard pris par le forage des puits ne permit pas de le peupler, faute d'eau. En revanche, non loin de Zavia, à l'ouest de Tripoli, surgit le village de Mahamura (Fleurissante, qui prit le nom de Balbo quelque temps après sa mort) ; il fut considéré par les experts comme un succès, probablement le seul dans le domaine de la colonisation musulmane. Autour du village, on réalisa 100 fermes de quatre hectares chacune, et la présence d'une eau abondante permit le développement de la culture de palmiers et d'arbres fruitiers : en 1940, 99 familles musulmanes y habitaient.

Alors qu'il définissait le programme de l'année 1940, quelques mois avant sa mort, dans une situation de plus en plus grave faute de moyens financiers et dans la perspective menaçante de la guerre, Balbo avait décidé de réduire de façon draconienne le programme de colonisation métropolitaine : la colonisation musulmane, par contre, aurait été favorisée et l'on prévoyait la construction de six nouveaux villages au cours de l'année²⁹.

LES DERNIERS FEUX DU PROJET SOCIAL COLONIAL

Avec l'entrée en guerre de l'Italie, toute nouvelle réalisation dans le domaine de la colonisation agraire fut arrêtée. La Libye orientale devint bientôt un théâtre de guerre et à la fin de 1942 tous les colons en furent évacués : avec l'occupation anglaise, les anciens habitants reprirent possession des terrains du Jabâl Akhdar, et les traces de la présence coloniale s'estompèrent peu à peu. En Tripolitaine, par contre, les agriculteurs de la colonisation démographique, bien que réduits en nombre, continuèrent leur activité bien au-delà de l'occupation alliée et de la proclamation de l'indépendance de la Libye. Ceux qui restèrent, devenus propriétaires de leurs terres, furent définitivement chassés du pays après le coup d'Etat des officiers libres de 1969.

Quelle conclusion tirer de ce rapide examen ? L'inégalité du projet social de la colonisation démographique était évidente en soi, et se reflétait dans sa projection spatiale et territoriale. La population musulmane, malgré les affirmations grandiloquentes de Balbo, devait être maintenue dans une position subalterne, économiquement et politiquement soumise et subordonnée : bien évidemment, les mesures prises en sa faveur dans la période suivant 1934 auraient graduellement amélioré la situation économique et civile de cette population, mais l'objectif du dessein social primitif restait de garantir son contrôle - non plus, ou plus seulement, par des moyens de coercition - et d'assurer la stabilité du pays sous la domination italienne.

Si le gouverneur Balbo pouvait bien envisager, dans le long terme, la disparition des catégories dominants/dominés en Libye, dans la réalité les instruments permettant de perpétuer cette situation s'inscrivaient dans les programmes d'aménagement du territoire et sur le territoire lui-même, par une répartition des ressources très inégalitaire que l'on essayait de cacher derrière de grands discours, mais qui était très évidente au vu des résultats de la période 1938-1940 : les terres les meilleures aux immigrants italiens, ce qui restait aux populations locales : 133 000 hectares propices à la culture pour les agriculteurs italiens, 1 400 (dont environ 500 seulement effectivement assignés) aux paysans libyens ; des lots de 15 à 50 hectares pour les Italiens, des lots de 2 à 10 hectares pour les Libyens ; les activités pastorales, réservées, il est vrai, *in toto* aux autochtones, mais reléguées dans les territoires arides les plus difficiles.

Balbo pouvait, dans ses discours, rêver d'une époque où un courant d'intérêts réciproques et de compréhension mutuelle aurait lié familles italiennes et libyennes, mais ce lien n'aurait pu se tisser que très difficilement par-dessus les barrières qu'il élevait lui-même lorsqu'il disposait qu' "il faut de plus en plus éloigner des centres de colonisation [métropolitains] l'élément musulman, puisque les *compensori* de colonisation doivent devenir au plus tôt ce qu'ils sont presque déjà, de véritables îles ethniques de nationaux"³⁰.

NOTES

1. Il faut souligner, toutefois, que les vicissitudes de la conquête furent différentes dans les territoires qui formèrent par la suite la Libye italienne. En Tripolitaine la pacification se termina quelques années plus tôt, en 1930, mais tous les territoires utiles, c'est-à-dire les territoires de la côte et du Jabâl tripolitains, étaient déjà depuis 1924 sous contrôle colonial : ce n'est qu'entre 1928 et 1930 que furent occupés les territoires désertiques de la Syrie, de la Hamada al-Hamma et du Fezzan. En Cyrénaïque, par contre, la zone utile, en particulier la Montagne Verte (le Jabâl Akhdar), ne fut occupée totalement et définitivement qu'en 1930 et 1931, tandis que l'occupation des zones désertiques du sud, l'oasis de Koufra en particulier, s'acheva à la fin de 1931 (cf. entre autres A. Del Boca, *Gli italiani in Libia. Dal fascismo a Gheddafi*, Mondadori, Milano 1994 - 1ère éd. : Laterza, Roma-Bari 1988 ; J. L. Miège, *L'impérialisme colonial italien*, Soc. d'éd. d'enseignement supérieur, Paris 1968).

2. Sur la déportation des tribus nomades de Cyrénaïque et sur les camps de concentration, cf. entre autres E. Salerno, *Genocidio in Libia*, Sugarco, Milano 1979 ; G. Roach, *La repressione della resistenza in Cirenaica (1927-1931)*, in Coll., *Omar al-Mukhtar e la riconquista fascista della Libia*, Marzorati, Milano 1981, pp. 53-189 ; A. Del Boca, *op. cit.*, pp. 179-189. L'estimation la plus couramment acceptée est d'environ 40.000 morts dans les camps.

3. Cf. E. Corradini, *L'ora di Tripoli*, Milano 1911, p. 14 ; G. Beviene, *Come siamo andati a Tripoli*, Bocca, Torino 1912, *passim*. Mis à part les pamphlets de propagande favorables à l'entreprise coloniale, les mêmes affirmations se voient confirmées dans des notes de renseignements officielles au gouvernement sur la situation de la Libye au début de notre siècle.

4. Il s'agit de la commission Bertolini, du nom du ministre des Colonies, qui eut toutefois la possibilité d'examiner uniquement le territoire aux alentours de Tripoli.

5. *Relazione sulla situazione politica, economica ed amministrativa delle colonie italiane presentata dal Ministro delle Colonie (Colosimo) nella tornata del 23 febbraio 1918*, Camera dei Deputati, Roma, 1918, p. 207.

6. Cf. Istituto Centrale di Statistica, *Censimento delle Colonie italiane al 1 dicembre 1921*, Roma, 1930, *passim*; Governo della Tripolitania, *Tripolitania economica*, Tripoli 1931, p. 21; C. G. Segrè, *Fourth Shore. The Italian Colonization of Libya*, The University of Chicago Press, Chicago-London 1974, *passim*.

7. Pour les détracteurs de la colonisation, l'appellation de *scatolone di sabbia* pour la Libye était d'un usage courant.

8. Sur le problème foncier des premières années de la colonisation libyenne, cf. F. Cavazza, *Inizi e sviluppi della colonizzazione agraria in Tripolitania*, in Coll., *La valorizzazione agraria delle colonie italiane*, Bologna 1933; J. Despois, *La colonisation italienne en Libye. Problèmes et méthodes*, Larose, Paris 1935, p. 53 et *passim*.

9. Par exemple, en 1928, un expert (De Cillis), évaluant la superficie maximum que l'on aurait pu mettre à la disposition des colons, jugeait que 60.000 italiens environ auraient pu trouver une perspective économique viable en Libye dans un délai de 45 ans. Le ministre des Colonies, Federzoni, avait affirmé dans un discours de 1927 au Parlement que 300.000 italiens au moins auraient "vécu, travaillé et prospéré" en Libye en l'espace d'un quart de siècle (cf. F. Cresti, *Oasi di italianità. La Libia della colonizzazione agraria tra fascismo, guerra e indipendenza (1935-1956)*, SEI, Torino 1996, pp. XXIII-XXIV). Alessandro Lessona, qui fut entre autre secrétaire d'état aux Colonies, affirmait de son côté que la terre libyenne aurait offert à long terme de quoi vivre à 500.000 agriculteurs italiens au moins (A. Lessona, *Scritti e discorsi coloniali*, Milano 1935, p. 77).

10. Cf. F. Cresti, *Il primo esperimento di colonizzazione demografica in Tripolitania nei documenti d'archivio dell'Azienda Tabacchi Italiani*, in Coll., *Africana. Miscellanea di studi extraeuropei*, ETS, Pisa 1997, pp. 61-76.

11. Cf. A. Piccioli (éd.), *La nuova Italia d'Oltremare. L'opera del Fascismo nelle colonie*, 2 vol., Mondadori, Milano 1934, II, pp. 570-571.

12. A partir de l'exemple du financement du programme de la *bonifica integrale* (assainissement de tous les terrains marécageux, décidé par le gouvernement italien dans le cadre des grands travaux d'aménagement du territoire à la fin des années vingt), les experts des organismes de colonisation proposaient que l'Etat assume 75% (et au-delà) des coûts des opérations (cf. A. Maugini, *L'avvaloramento agricolo della Libia sotto l'aspetto tecnico*, in M. Giordano (éd.), *L'impero coloniale fascista*, De Agostini, Novara 1936, pp. 502-526).

13. Sur la participation de l'INFPS à la colonisation libyenne, cf. F. Cresti, *Oasi... Op cit.*

14. Cf. *Il primo censimento delle aziende agricole metropolitane della Libia al 21 aprile 1937*, in "Gli Annali dell'Africa Italiana", I, n°2/1938, pp. 642-661; C.G. Segrè, *op.cit.*, pp. 97-100.

15. G. Rochat (*op. cit.*, p. 185) a vu en particulier dans la politique de répression appliquée en Cyrénaïque "non seulement l'exigence de chasser les tribus semi-nomades des terres les plus fertiles du Djebel et de les contrôler étroitement [...], mais le dessein plus vaste de détruire la société traditionnelle des éleveurs du Djebel afin de les transformer en une réserve de main-d'oeuvre à bas prix toujours disponible". Dans les faits, on calcule qu'au printemps 1934 de 20 à 25% de la population expulsée du Djebel était employée sur les chantiers des travaux d'aménagement colonial (*ibid.*, p. 186).

16. Governo Generale della Libia, *Piano di colonizzazione demografica intensiva della Libia. Relazione a S.E. il Capo del Governo*, Tip. Militare del Comando Superiore Forze Armate Africa Settentrionale, Tripoli s.d. (1938). Ce document se compose de deux parties: le rapport de Balbo a Mussolini (pp. 3-16), dont nous citons quelques phrases

sans renvoyer aux pages afin de ne pas trop alourdir notre texte, et le rapport technique des experts au gouverneur général (avec une annexe sur la description et la chronologie des travaux) (pp. 21-41).

17. On fait allusion ici à une série de mesures qui avaient été prises avec l'avènement de Balbo en faveur de la population arabe: en particulier l'ouverture de nouvelles écoles et l'accès à l'éducation supérieure, auparavant nié aux musulmans de Libye (cf. I. Balbo, *La politica sociale fascista verso gli arabi della Libia*, in "Atti del Convegno Volta (4-11 ottobre 1938)", vol. I, Roma 1939, pp. 733-749).

18. Deux décrets de 1936 et 1937 avaient réglementé la concession de parcelles du domaine et de crédits pour l'amélioration agricole aux Libyens. Ces décrets voulaient être aussi une reconnaissance du loyalisme des Libyens qui s'étaient battus pour l'Italie au cours de la reconquête de la colonie et des récentes campagnes en Afrique orientale: en effet, les décrets prévoyaient d'accorder la préférence, lors des concessions de terres, aux mutilés et blessés des campagnes de Libye et d'Éthiopie, aux orphelins de guerre et aux anciens combattants (cf. G. Narducci, *Storia della colonizzazione della Cirenaica*, Ed. Arte e storia, Milano-Roma 1942, p. 129).

19. A la fin de 1935, par exemple, on avait constitué en Libye la *Gioventù Araba del Littorio* (Jeunesse Arabe du Littorio) qui correspondait aux organisations de caractère paramilitaire de la jeunesse fasciste italienne (cf. I. Balbo, *La politica sociale... cit.*, p. 748).

20. *Ibid.*, pp. 748-749.

21. Governo Generale della Libia, *Piano di colonizzazione... cit.*, p. 4.

Dans le cadre de la réforme administrative qui en 1934 avait unifié les anciens territoires de Tripolitaine et de Cyrénaïque, auparavant autonomes, en une seule entité, on avait institué quatre provinces assimilées, en 1939, aux provinces du territoire métropolitain: Tripoli, Misuata, Bengasi et Derna. Les territoires sahariens continuèrent à être administrés par un commandement militaire.

22. Sur les villages de la colonisation agraire, cf. aussi F. Cresti, *Edilizia ed urbanistica nella colonizzazione agraria della Libia (1922-1940)*, in "Storia urbana", n. 40, 1987, pp. 189-231.

23. Dans quelques cas, en Tripolitaine, là où des agglomérations urbaines existaient déjà non loin des terrains à mettre en valeur, on ne bâtit pas de nouveaux villages. Par ailleurs, plusieurs *comprensori* pouvaient se développer autour d'un seul centre villageois.

24. "Il s'agit d'un vol colossal, l'un des plus évidents et odieux qui aient été jamais réalisés en terre d'Afrique" (A. Del Boca, *op. cit.*, p. 258).

25. L'année agraire 1938-1939 vit accorder des crédits, pour un montant de 1.200.000 lires, à 86 propriétaires de la province de Tripoli (Istituto Agricolo Coloniale, *La colonizzazione agricola della Tripolitania*, Bardi, Roma, 1946, pp. 17-18); au total, jusqu'en 1942, on subventionna 220 projets d'amélioration pour 2 millions et demi de lires (cf. C.G. Segrè, *op. cit.*, p. 148).

26. Les rares témoignages disponibles permettent d'affirmer que la typologie même des villages et des fermes ne correspondait pas aux besoins et à la culture de la population locale: par exemple, les concessionnaires préféraient parfois continuer à vivre dans leurs tentes et utiliser les maisons pour héberger le bétail (cf. C.G. Segrè, *op. cit.*, p. 151).

27. Cf. F.C.I., *Conto consuntivo dell'esercizio 1939*, Abete, Roma s.d. (1941), p. VIII.

28. Cf. G. Palloni, *L'avvaloramento della Cirenaica*, in Ministero degli Affari Esteri, *L'Italia in Africa*, Serie economico-agraria, vol. I, t. III, Abete, Roma, 1971, p. 388.

29. Cf. F. Cresti, *Oasi... cit.*, p. 82.

30. D'après un rapport de Balbo sur la colonisation démographique en date du 30 janvier 1940 conservé dans les archives de l'INPS (cf. *ibid.*, pp. 75, 77).